 DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

F.F.F.

Commission des Jeunes

SAISON : 2022 / 2023

DISPOSITION CONCERNANT L'EPREUVE DE JONGLERIES :

Cette épreuve sera organisée avant les matchs.

Toutes les équipes présentes participent à l'épreuve de jongleries. Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité au classement à l’issue des matchs.

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds et tête).

30 contacts PD, 30 contacts PG / 30 tête (aucun rattrapage pour ces 3 surfaces de contact) Deux essais pour chaque pied et 2 essais pour la tête.

Libre choix de monter le ballon avec le pied de son choix.

En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-après :

A - ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS

1er au total du 9ème 2ème au total du 10ème 3ème au total du 11ème

4ème au total du 12ème

EGALITE - DECOMPTE DES POINTS :

Dans chaque poule, un classement sera établi en fonction du barème suivant :

* + match gagné 4 points.
  + match nul 2 points.
  + match perdu 1 point.
  + match perdu par pénalité 0 point.

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de points au classement, le premier et le seul critère pour les départager est l’épreuve des jongleries.